



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 19 juillet 2022

Délibération n°22-83

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
Subventions au titre de l'année 2022

Date de la convocation : le 11 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 31

Ayant donné procuration : 19

Absents excusés : 19

Absents : 2

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Thierry PRIEUR, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Josette GUERLAIS, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Fabien ROZWADOWSKI.

Absents Excusés : Mme Marie ARNOULT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Bernard PÉGEOT a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, M. Marc LÉONARD a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, Mme Marie-France HUREAU a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Sylvain GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Régine MALASSIGNÉ a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Alexis LAMOUREUX a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, Mme Sylvie LADRANGE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Brigitte DEBRINCAT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Alain OFFROY a donné pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, M. José BONY a donné pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS a donné pouvoir à Mme Nathalie SUPPLY, M. Rémi LEVEAU a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Isabelle GAUDRON a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Justine BÉCHET a donné pouvoir à M. Fabien ROZWADOWSKI.

Absents : Mme Sandra GUICHARD, M. Denis CHARBONNIER

Secrétaire de Séance : M. Thierry PRIEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7,

Considérant que le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) entend poursuivre un soutien actif aux Associations et à leurs projets ;

L'appel à projets 2022 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a été planifié du 21 février au 23 mars 2022 (8 avril 2022 pour les associations sportives et culturelles qui ont été sollicitées plus tardivement) sur la base de priorités qui sont les suivantes :

- Violences intrafamiliales,
- Sécurité routière,
- Lutte contre les addictions,
- Lutte contre les incivilités.

12 actions ont été reçues. L'enveloppe budgétaire 2022 allouée aux subventions du CLSPD s'élève à 20 610 €. Le montant des demandes s'élève à 26 842 €

Au vu de ces éléments et après lecture et analyse des différentes propositions d'actions, puis par une présentation de ces subventions en Commission Affaires Sociales, Politique de la Ville et Ressources Humaines le 16 juin 2022, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes pour un total de 19 842 €.

OPÉRATEUR	THÈME	INTITULÉ DE L'ACTION	PROPOSITIONS 2022
ACADEMIE DE BOXE AMBOISIENNE	Lutte contre les incivilités, les addictions	<i>Lutte contre les incivilités</i>	500 €
ASS PRO SANTÉ	Violences intrafamiliales, lutte contre les addictions, lutte contre les incivilités	<i>Permanence d'écoute en zone rurale - PAEJ Amboise</i>	4 000 €
ASS PRO SANTÉ	Violences intrafamiliales, lutte contre les addictions	<i>Programme de prévention et de sensibilisation pour le soutien à la parentalité en vue de la prévention des conduites addictives et de violence</i>	1 000 €
CCAS	Lutte contre les incivilités	<i>Jardin partagé, le jardin des délices de Malétrenne</i>	1 200 €
CCAS	Lutte contre les addictions	<i>Addictologie, repérer et orienter</i>	150 €
CIDFF 37	Violences intrafamiliales	<i>Accompagnement psychologique des enfants co-victimes des violences conjugales</i>	2 300 €
CROIX ROUGE	Sécurité	<i>Formation aux gestes qui sauvent</i>	1 500 €
ENTRAIDE & SOLIDARITÉS	Violences intrafamiliales	<i>Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales</i>	2 000 €

FRANCE VICTIMES 37	Violences intrafamiliales	<i>Prise en charge des femmes victimes de violences conjugales</i>	1 692 €
LA MJC D'AMBOISE	Sécurité routière	<i>Securi route</i>	2 000 €
LA MJC D'AMBOISE	Violences intrafamiliales, lutte contre les incivilités	<i>Remède citoyen</i>	2 000 €
PRISE D'ASSOS	Lutte contre les addictions	<i>Radio Active</i>	2 000 €
		TOTAL	19 842 €

Le reliquat de crédits de 748 € pourra être mobilisé un autre petit projet en cours d'année.

Pour les actions reconduites, ces subventions seront versées dès lors que les bilans de l'année 2021 seront reçus.

Ces dépenses sont prévues au Budget Primitif 2022 - article 6574 fonction 5202.

Le projet de délibération a été présenté en Commission Affaires Sociales, Politique de la Ville et Ressources Humaines le 16 juin 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver ces propositions de subventions.

POUR : 31
CONTRE
ABSTENTION :

**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 21 juillet 2022.
Fait à Amboise, le 21 juillet 2022.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Thierry BOUTARD,
Maire d'Amboise,
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise